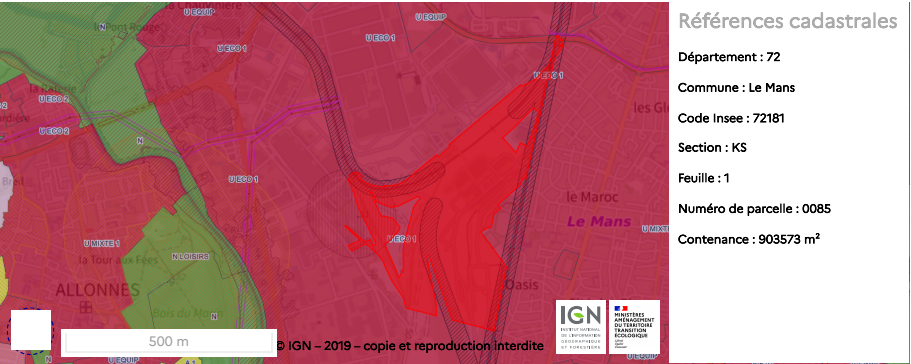


FICHE INFORMATION DÉTAILLÉE D'UNE PARCELLE



Légende

VUE DETAILLEE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

-  Parcelle classée U ECO 1
U éco 1 - Zone urbaine économique à dominante industrielle
-  Parcelle classée U INFRA
U infrastructures - Zone urbaine infrastructures
-  Parcelle classée U MIXTE 1
U mixte 1 - Zone urbaine mixte générale

La parcelle est soumise aux dispositions suivantes

Qualité urbaine et architecturale

-  Voie hauteur 16 mètres maximum
-  Zone hauteur 10 mètres maximum
-  Zone hauteur 16 mètres maximum
-  Zone hauteur 20 mètres maximum

Traitement environnemental et paysager

-  Coefficient nature 0,3

Périmètres d'informations

-  Droit de Préemption Urbain renforcé lié aux PPRT
Droit de Préemption Urbain simple

SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

-  Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) (PM3)>
-  Servitudes de protection du domaine public ferroviaire (T1) >

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

-  SCOT DU PAYS DU MANS

NB : Cette fiche a un caractère informatif et ne peut pas être considérée comme un document opposable.

Certaines SUP dites "protégées" n'apparaissent pas à toutes les échelles sur la carte. Pour plus d'informations, consultez la FAQ.

Un projet d'aménagement ou de construction ? Consultez la **réglementation
environnementale** applicable à cette parcelle sur le simulateur Envergo .